



VILLE

**D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909

**45209 AMILLY CEDEX**

Tel: 02 38 28 76 00

Fax: 02 38 28 76 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 26 JUIIN 2024**

**Objet :**

**Budget Principal de la Ville  
Compte Administratif – Exercice 2023**

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Vingt Six Juin à 19 heures  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie  
en séance publique.

**ETAIENT PRESENTS :****M.DUPATY qui s'est retiré lors du vote****Présidente : Madame Françoise BEDU**

**M. BOUQUET, Mme BEDU, M. SZEWCZYK, Mme CARNEZAT,  
M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN,  
M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU**

**Adjoint (e) s au Maire,**

**Mme TINSEAU, MM FOURNEL, ABRAHAM, Mmes FARNAULT,  
MOLINA-AUBERT, SAJET, M. PATRIGEON, Mme PENIN,  
M. RAISONNIER, Mme FOUBET, M. DAUNAY, Mme PLICHON,  
MM. BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,**

**Conseiller (e) s Municipaux,****Formant la majorité des Membres en exercice****Date de convocation****20 Juin 2024****Nombre de Conseillers**

**En exercice : 33  
Présents : 24  
Votants : 30**

**Pour Extrait Conforme,  
Pour Le Maire,  
Par délégation  
Le fonctionnaire titulaire,  
Nadine DUMONT**


**ABSENTS EXCUSES :**

**Mme FEVRIER  
M. ROLLION  
Mme FOLY  
M. LAVIER  
M. SALL  
M. GABORET  
M. CHALENCON**

**Pouvoir à Mme CARNEZAT  
Pouvoir à M. SZEWCZYK  
Pouvoir à Mme BEDU  
Pouvoir à M. LECLOU  
Pouvoir à M. BOUQUET  
Pouvoir à M. DAUNAY  
Pouvoir à M. BONCENS**

**ABSENTS:**

**M. DESPLANCHES  
Mme HUTSEBAUT**

**Madame Gladys FOUBET a été élue Secrétaire de séance.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20240626-DEL2024027-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024  
Publication : 02/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

<b>BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE</b>	<b>DELIBERATION N°2024/27 DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2023</b>	Nombre de Conseillers en exercice ..... 33
Numéro SIRET : 214 500 043 000 10	Séance du : 26 Juin 2024	Nombre de Conseillers présents ..... 24
Département : LOIRET	Date de convocation : 20 Juin 2024	Nombre de suffrages exprimés ..... 30
Commune : AMILLY	Date de publication : 02 Juillet 2024	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame BEDU doyenne de la séance et acceptée par l'Assemblée, après s'être fait présenter le Budget Primitif et le Budget Supplémentaire de l'exercice considéré, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Gérard DUPATY, Maire qui s'est retiré pour le vote,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

En €	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs (1068, 001 et 002)	Résultat global (hors RAR)	Solde des restes à réaliser	Résultat global (y compris RAR)
<b>Section d'investissement</b>	<b>7 636 431</b>	<b>4 516 095</b>	<b>(3 122 334)</b>	<b>14 915 676</b>	<b>11 793 340</b>	<b>-10 383 807</b>	<b>1 409 533</b>
Dont opérations réelles	7 625 645	3 804 542	(3 821 103)				
Dont opérations d'ordre	12 786	711 553	698 767				
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>18 861 168</b>	<b>22 121 917</b>	<b>3 260 748</b>	<b>1 000 000</b>	<b>4 260 748</b>		<b>4 260 748</b>
Dont opérations réelles	18 149 615	22 109 131	3 959 515				
Dont opérations d'ordre	711 553	12 786	(698 767)				
<b>Total du budget</b>	<b>26 497 599</b>	<b>26 638 012</b>	<b>136 412</b>	<b>15 915 676</b>	<b>16 054 088</b>	<b>-10 383 807</b>	<b>5 670 281</b>

2°) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser du Budget Principal de la Ville s'élevant à :

- 12 708 460,05€ (Douze millions sept cent huit mille quatre cent soixante euros et cinq centimes) en dépenses,
- 2 324 653,05€ (Deux millions trois cent vingt-quatre mille six cent cinquante-trois euros et cinq centimes) en recettes ;

4°) Dit que la reprise des résultats de 2023 en 2024 sera opérée au vu des soldes figurant sur le Compte de Gestion 2023, soit :

- 11 793 340,24€ (Onze millions sept cent quatre-vingt-treize mille trois cent quarante euros et vingt-quatre centimes) en investissement,
- 4 260 748,18€ (Quatre millions deux cent soixante mille sept cent quarante-huit euros et dix-huit centimes) en fonctionnement,

5°) Considérant que le Compte Administratif 2023 présente des résultats concordants avec ceux du Compte de Gestion 2023, approuvé antérieurement lors de la même séance du Conseil Municipal ;

6°) Après en avoir délibéré, **APPROUVE** et **ARRETE** les résultats définitifs tels que mentionnés au point 4°), par **30 VOIX POUR** ;

7°) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

PRESENTS : M. DUPATY, M. BOUQUET, Mme BEDU, M. SZEWCZYK, Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme. TURBEAUX-JULIEN, M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU, Mme TINSEAU, M. FOURNEL, M. ABRAHAM, Mme FARNAULT, M. BONGENS, Mme MOLINA-AUBERT, Mme BONNARD, Mme SAJET, M. PATRIGEON, Mme PENIN, M. RAISONNIER, Mme Foubet, M. DAUNAY, Mme PLICHON, M. BEAULIER.

POUVOIRS : Mme FEVRIER pouvoir à Mme CARNEZAT, M. ROLLION pouvoir à M. SZEWCZYK, Mme FOLY pouvoir à Mme BEDU, M. LAVIER pouvoir à M. LECLOU, M. SALL pouvoir à M. BOUQUET, M. CHALENCON pouvoir à M. BONGENS, M. GABORET pouvoir à M. DAUNAY.

ABSENTS : M. DESPLANCHES, Mme HUTSEBAUT

FAIT et DELIBERE à AMILLY, le 26 juin 2024

(1) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ».  
Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

